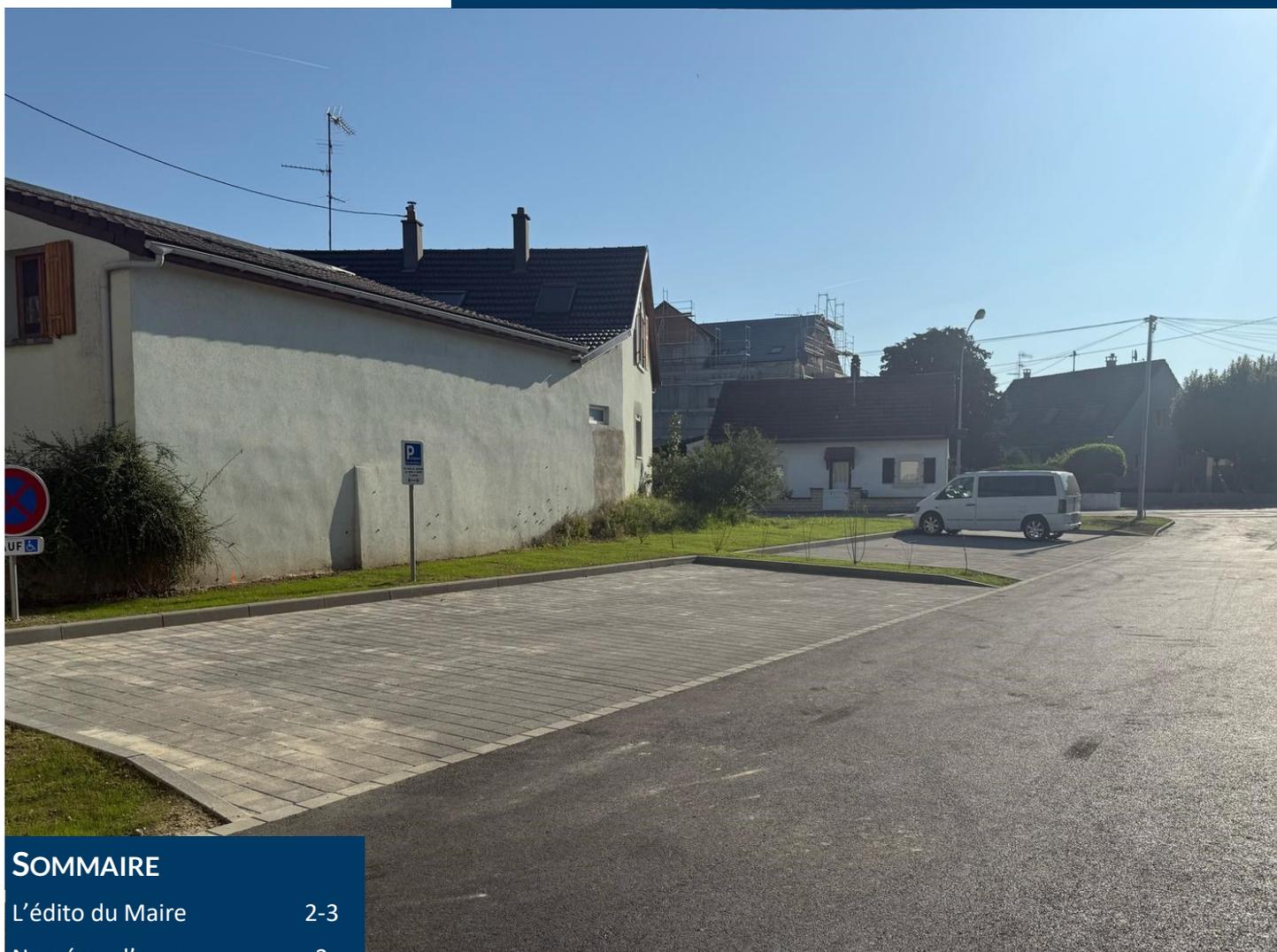


#206 Mai 2025

au fil de l'eau

Le bulletin d'information de la Commune de Rosenau



SOMMAIRE

L'édito du Maire	2-3
Numéros d'urgence	3
Informations officielles	2 à 4, 6 et 7
Cahier Central	1 à IV
Expression Libre des Elus	5
Grands anniversaires	8
Informations utiles	8

FERMETURE DES DÉCHETTERIES POUR TRAVAUX

Infos page 3

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

Pages I à IV

JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 24
Inscrivez-vous avant le
09 mai !
Infos page 4



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le printemps est « enfin » arrivé dans notre région et nous ne pouvons que nous en réjouir puisque la fin des gelées matinales va permettre certaines plantations au niveau des espaces verts et la pose des enrobés pour les travaux de voirie.

Un changement de temps qui a plus ou moins accompagné le changement d'heure, de l'heure d'hiver vers l'heure d'été... qui a conduit quelques riverains à nous alerter sur l'éclairage des lampadaires qui n'avait pas suivi le « cycle des saisons » pendant 2 jours ... nul oubli en la matière, tout simplement un problème de logiciel pour la mise à jour des horaires d'allumage et d'extinction des lampadaires. La pièce défectueuse a été changée et tout est rentré dans l'ordre.

« Rentré dans l'ordre » ... c'est l'objectif que s'est fixé Saint-Louis Agglomération (SLA) en matière d'eau suite au signalement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'un dépassement de seuil sur les molécules de PFAS dans l'eau distribuée dans 11 communes de l'agglomération. Suite au rapport de l'ARS du 2 avril 2025, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté le 25 avril 2025 prévoyant certaines restrictions sur l'usage de l'eau pour les personnes dites « sensibles ». Un bulletin spécial du Fil de l'Au a été distribué mardi 29 avril dans tout le village afin d'informer toute la population de la situation ... même si les restrictions ne concernent que 5% de la population. Si vous n'avez pas vu/reçu ce document vous pouvez le retrouver sur notre site internet www.rosenau.fr ou en demandez un exemplaire gratuitement en mairie.

L'arrêté entre en vigueur le 5 mai, mais dès le 28 avril nous nous sommes assurés du respect des prescriptions contenues dans l'arrêté au niveau de notre crèche. Enfin, et bien que cela ne soit pas demandé par l'ARS ou le Préfet, nous avons décidé d'étendre le recours à de l'eau embouteillée aux enfants de 3 à 11 ans (périscolaire) afin de rassurer les familles et dans un souci de cohérence pour les enfants ; tenant compte des fratries, des enfants qui changeront de structure à la rentrée prochaine (crèche-périscolaire ; crèche-école) ... dans l'attente de la mise en œuvre de la solution technique, à savoir l'entrée en service d'UMT = Unités Mobiles de Traitement. Leur mise en service est attendue au 4^e trimestre 2025... afin que tout soit « rentré dans l'ordre » en prévision de l'application de la nouvelle réglementation qui entrera, elle, en vigueur le 12 janvier 2026.

Santé publique toujours, avec le dossier de l'hôpital de Saint-Louis ... qui a donné lieu à un débat au sein du conseil communautaire autour de l'adoption d'une 3^e motion ... pour laquelle les élus de Rosenau se sont abstenus. Avant toute chose, il faut rappeler que depuis 2008 et l'élection de mon équipe, nous avons toujours voté et soutenu, au niveau communal ou au niveau communautaire, les délibérations en lien avec la pérennité de la clinique puis de l'hôpital de Saint-Louis. Maintenant s'agissant du vote du 24 avril, Il me semble important d'expliquer le « pourquoi » de cette abstention :

- En 2022 et en 2024 nous avons adopté 2 motions pour l'hôpital ... qui se sont toutes deux révélées ... inutiles car ne produisant aucun effet ;
- Une manifestation publique avec cortège ainsi qu'une pétition en ligne ont été organisés pour obtenir des avancées et des garanties sur le devenir de l'hôpital de Saint-Louis ... en vain ;
- Et voilà qu'on nous propose de voter une nouvelle motion, rédigée à la hâte (et qui donnera lieu à des corrections en « direct » pendant la séance du conseil communautaire... prouvant que le document n'était pas « abouti ») mettant en cause l'Etat et l'ARS dans leurs rôles respectifs... et ce au moment où une nouvelle directrice régionale vient d'être nommée à l'ARS permettant d'envisager l'ouverture d'un dialogue nouveau, sur des bases plus saines que les tensions des deux dernières années sur le sujet. J'ai donc proposé que cette motion soit reportée et que nous emprunions la voie du dialogue plutôt que celle de la confrontation... qui n'a rien donné depuis 2 ans. Quand la méthode ne marche pas, il faut savoir en changer.
- Ma proposition n'a pas été retenue, hélas... aussi et afin de ne pas empêcher l'adoption de la motion « à l'unanimité des suffrages exprimés », nous avons en responsabilité, décidé avec ma 1^{ère} adjointe de nous abstenir sur le vote.
- Je reste persuadé que seul le dialogue avec l'Etat, l'ARS et le GHRMSA nous permettra de sauvegarder l'hôpital de Saint-Louis et d'y redévelopper des services. La confrontation ne nous apportera rien !

Santé toujours, côté actualité, avec l'ouverture le jeudi 24 avril du cabinet de kinésithérapeutes installé rue de Village-Neuf. Bienvenue à Mesdames AIME et HANAUER et tous nos vœux de réussite. Cette ouverture permet d'enrichir l'offre de soins sur Rosenau.

Le mois d'avril est aussi le mois du vote du budget communal (cf. cahier central). Une séance du conseil municipal s'est tenue le 03 avril dernier et a été l'occasion de :

- **Voter les taux des impôts locaux qui restent inchangés** pour la 2^e année de suite ;
- Voter les différents tarifs pour les activités jeunesse et ados ;

– **Approuver le budget communal qui permet de réaliser les différents travaux** décidés lors de la séance du mois de mars : rue du ruisseau, réfection de la bâche du tennis couvert, éclairage public, végétalisation de la cour d'école, ... Le budget a été validé unanimement par les élus du groupe majoritaire. Les 5 élus d'oppositions ... se sont ... opposés au vote de ce budget.

Autre sujet, la diffusion du flyer concernant la future exposition consacrée au quartier Cambrai a été reportée en raison de l'actualité sanitaire. Nous diffuserons ce document entre mi-mai et mi-juin.

Samedi 24 mai, n'oubliez pas la 11^e édition de la Journée Citoyenne (informations en page 4).

Avant de clore mon éditorial, je veux vous remercier pour votre lecture fidèle de notre bulletin communal, en effet depuis le mois d'avril nous comptons officiellement 400 foyers rosenauviens abonnés. Je rappelle également que chaque année, 2 numéros du Fil de l'Au sont distribués, hors abonnement, dans tout le village :

- Au mois de janvier afin de permettre à tout le village d'avoir accès à l'Ephéméride de l'année écoulée ;
- Au mois de mai afin de permettre à tous les administrés d'avoir accès aux informations financières relatives au budget communal de l'année en cours.

Enfin, petit rappel sur l'ensemble des outils de communication mis à votre disposition, **gratuitement** tout au long de l'année, afin de rester informé(e) de l'actualité rosenauviennne :

1. : Le Fil de l'Au à retrouver tous les mois (comme évoqué ci-dessus):
 Sur le site Internet de la commune à J-1 de la parution papier ;
 Envoyé par courriel aux abonnés qui souhaitent le recevoir sur leur boîte mail, là aussi à J-1 ;
Déposé gratuitement dans la boîte aux lettres des abonnés qui en auront fait la demande.
2. : Notre messagerie **d'Alerte par SMS, gratuite et compatible même avec les numéros étrangers** (inscription en mairie à tout moment par un simple appel) ;
3. : **Notre application mobile « InfoCommunes »** (à télécharger depuis les différents stores).

Pour clore cet éditorial, je vous souhaite, au nom de l'équipe de rédaction, un bon mois de mai, avec ou sans « pont ».

Bien Cordialement,

Thierry LITZLER

Votre Maire

 LES NUMÉROS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE			
Astreinte technique / Eau 06.48.26.87.54	Assainissement 03.89.70.46.68	Electricité 09.72.67.50.68	Gaz 08.00.47.33.33

Informations officielles

PERMANENCES DU SERVICE URBANISME

En raison des congés et jours fériés à venir, les permanences du Service Urbanisme sont exceptionnellement suspendues pour le mois de mai. Pour toute question, vous pouvez saisir le service par courriel à l'adresse droitdessols@rosenau.fr.

Merci de votre compréhension.

Fermeture des Déchetteries pour Travaux

PÉRIODES DE FERMETURE :

Village-Neuf : du 13 au 14 mai 2025 **Horaires modifiés en rouge**

Vous pouvez vous rendre **à la déchetterie de Sierentz ou de Kembs.**

SIERENTZ*	
Mardi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h

KEMBS*	
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h

Bartenheim : le 20 mai 2025

Horaires modifiés en rouge

Vous pouvez vous rendre **à la déchetterie de Sierentz ou de Village-Neuf.**

SIERENTZ*	
Mardi	14 h - 18 h

VILLAGE-NEUF	
Mardi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h



Vous avez une question ?
03 89 70 22 60 ou scannez le QR-Code



LE FRELON ASIATIQUE

Originaire d'Asie et arrivé en France en 2004, le frelon asiatique (*Vespa velutina*), aussi appelé frelon à pattes jaunes, menace la biodiversité et engendre de sérieuses conséquences économiques, écologiques et sanitaires.

Présent sur la majeure partie de la région Grand Est, le frelon asiatique provoque des dégâts importants sur les ruchers. Trop répandu pour raisonnablement espérer l'éradiquer, il est encore possible de faire reculer sa prolifération et de limiter son impact.



Le saviez-vous ?

Un nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 kg par an d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation !

Quand et comment agir ?

Le frelon asiatique suit un cycle de vie précis, et il est essentiel d'intervenir aux bons moments.

Février à mai : Détection des fondatrices

Aux 1ers rayons de soleil, les reines fondatrices sortent d'hibernation et construisent un nid primaire (petit, sous abri, proche des habitations). Si elles sont détruites à ce stade, c'est autant de colonies en moins pour l'année suivante.

Mai à juillet : Recherche des nids primaires

Encore de petite taille, ils sont plus faciles à repérer et à détruire avant le passage au nid secondaire.

Août à novembre : Surveillance des nids secondaires

Installés en hauteur dans les arbres, ils contiennent des milliers de frelons et doivent être détruits par des professionnels.

Que faire ?

> Signaler toute présence de frelon asiatique sur <https://lefrelon.com>

> Détruire les nids en faisant appel à un professionnel

Prudence : les apiculteurs invitent les particuliers à utiliser à un piégeage raisonné, spécifiquement conçu pour le gabarit du frelon asiatique afin de préserver les autres insectes (guêpes, abeilles, bourdons, frelons européens...) et éviter leur destruction.

Source : Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Haut-Rhin

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945



Pas de cérémonie le 08 mai 2025.

Une gerbe sera symboliquement déposée au Mémorial « Jean de Loisy » et vous pourrez retrouver le message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire sur le site internet de la Commune www.rosenau.fr.

En cette année jubilaire, nous aurons deux commémorations : le 13 juillet dans le cadre de la Fête Tricolore avec nos amis landais et savignolais ; le 19 novembre pour l'anniversaire de la libération de Rosenau.

8 MAI
1945

SESSIONS D'INFORMATIQUES SÉNIORS

Avec l'arrivée des beaux jours, les sessions informatiques seniors feront une pause et reprendront en septembre.

Pensez d'ores et déjà à vous inscrire et à nous communiquer vos désirs (tablettes, logiciels,...) pour les prochaines sessions.

Merci et bonnes vacances,
L'équipe informatique.

Journée Citoyenne

Peinture, plantations, entretien des locaux communaux, animation pour les enfants,... et bien d'autres chantiers seront proposés en fonction de l'âge et ouverts aux bricoleurs qu'ils soient experts ou amateurs !

ROSENAU

SAMEDI 24 MAI 2025

Chantiers organisés de 8h à 17h

"Faire ensemble pour mieux vivre ensemble"

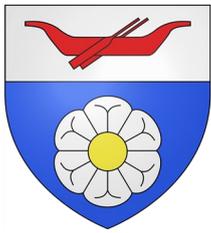
Repas Citoyen et convivial préparé par nos bénévoles au Complexe Culturel et Sportif "L'Escale"

Inscriptions jusqu'au 09 mai 2025

CONTACT/ INFORMATIONS 03.89 68.31.10

Mairie de ROSENAU
5 RUE DE KEMBS
68 128 ROSENAU

animation@rosenau.fr



Présentation du Budget Communal 2025

Le budget communal 2025 a été voté par le Conseil Municipal en date du 03 avril 2025.

Vous retrouverez dans ce cahier central le résultat de l'exercice comptable 2024, ainsi que les grandes lignes du budget 2025.

Le budget total 2025 s'équilibre à **5 806 324 €**.

Compte financier unique 2024

Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur (la Commune) et au comptable (le Service de Gestion Comptable de Mulhouse) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il s'agit d'une mesure concrète de simplification administrative.

<u>Section de Fonctionnement</u>		<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses :	2 436 455,92 €	Dépenses :	438 920,90 €
Recettes :	3 067 108,09 €	Recettes :	895 747,06 €
Résultat 2024 (excédent) :	630 652,17 €	Résultat 2024 (excédent) :	456 826,16 €
Excédent de clôture 2023 :	66 565,43 €	Déficit de clôture 2023 :	- 724 028,98 €
Résultat de clôture 2024 :	+ 697 217,60 €	Résultat de clôture 2024 :	- 267 202,82 €

Les Restes à Réaliser (RAR) 2024

Il s'agit des dépenses et des recettes d'investissement déjà engagées mais qui ne se sont pas réalisées en 2024. Ces restes à réaliser sont donc à reporter au budget 2025. Toutefois, la règle comptable veut qu'on en tienne compte pour obtenir le résultat 2024 à reporter sur le budget 2025 en recette de fonctionnement.

Dépenses : 71 645,18 €
Recettes : 81 616,79 €
Résultat 2024 (excédent) : 9 971,61 €

Déficit global d'investissement 2024 :
(-267 202,82) + 9 971,61 = - 257 231,21 €

Résultat global 2024
697 217,60 - 257 231,21 = + 439 986,39 €

Affectation du Résultat

Le déficit d'investissement 2024 est reporté en dépense d'investissement (compte 001) sur le budget 2025 = **267 202,80 €**

L'excédent de fonctionnement 2024 est reporté en recette de fonctionnement (compte 002) sur le budget 2025 = **439 986,39 €**

Une « réserve » est constituée en recette d'investissement (compte 1068) sur le budget 2025 = **257 231,21 €**

Budget 2025 - Section de Fonctionnement

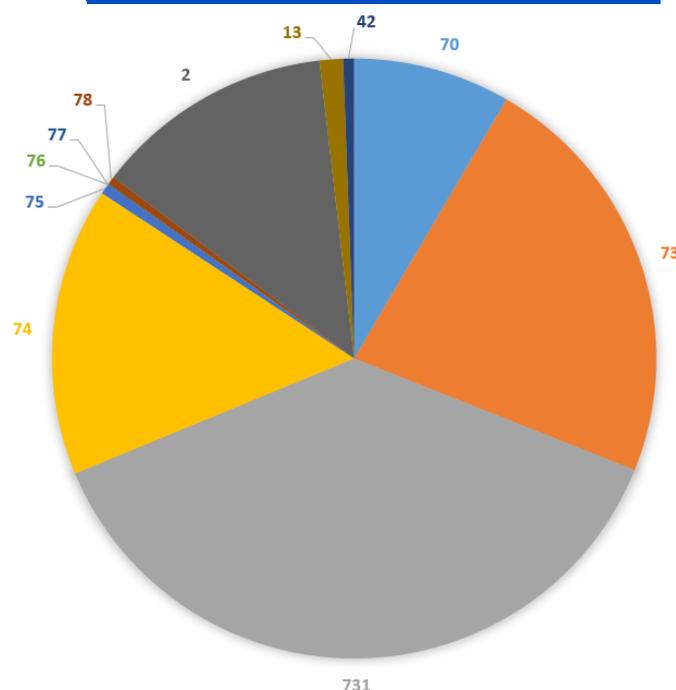
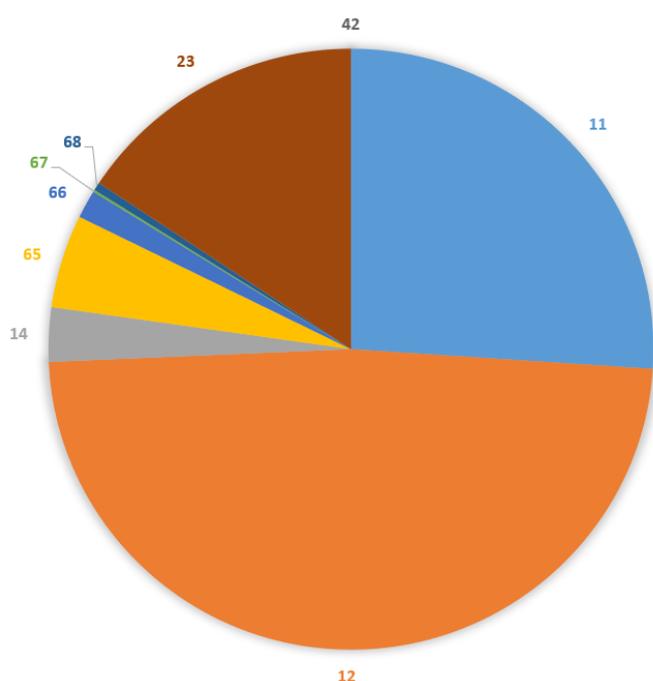
La section « Fonctionnement » du Budget 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à **3 430 050 €**

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	893 350 €
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 656 000 €
014	Atténuation de produits	100 000 €
65	Autres charges de gestion	172 200,61 €
66	Charges financières	52 000 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €
68	Dotation provisions semi-budgétaires	15 000 €
023	Virement à la section d'investissement	537 192,64 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	306,75 €
Total dépenses		3 430 050 €

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits de service	288 550 €
73	Impôts et Taxes	776 814 €
731	Imposition directes	1 292 240 €
74	Dotations subventions et participations	533 409 €
75	Autres produits de gestion courante	19 020 €
76	Produits financiers	30,61 €
77	Produits exceptionnels	2 000 €
78	Reprise provisions semi-budgétaires	15 000€
002	Excédent de fonctionnement reporté	439 986,39 €
013	Atténuation de Charges	43 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000
Total Recettes		3 430 050 €



Budget 2025 - Section d'Investissement

La section « Investissement » du Budget 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 376 274 €**

Dépenses d'Investissement

Recettes d'Investissement

Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Déficit d'Investissement	276 202,82 €	10	Dotations, fonds divers et Réserves	317 155,21 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 795 €	021	Virement de la section de fonctionnement	537 192,64 €
20	Immobilisations incorporelles + RAR 2024	50 807,04 € 16 920 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	306,75 €
21	Immobilisations corporelles + RAR 2024	674 727,27 € 17 360,26 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000 €
23	Immobilisations en cours + RAR 2024	860 982,31 € 37 364,92 €	13	Subventions d'investissement + RAR 2024	325 002,61 € 69 502,41 €
16	Emprunt et dettes assimilés	351 000 €	16	Emprunt	500 000 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000 €	45	Opérations compte de tiers + RAR 2024	15 000 € 12 114,38 €
45	Opérations compte de tiers	37 114,38 €		Total recettes nouvelles	2 294 657,21€
	Total dépenses nouvelles	2 304 628,82 €		Total RAR 2024	81 616,79 €
	Total RAR 2024	71 645,18 €		Total dépenses	2 376 274 €
	Total dépenses	2 376 274 €			

Nouveaux investissements prévus pour 2025

Outre les projets lancés en 2024 et qui s'achèveront cette année, un certain nombre de nouveaux projets ont pu être inscrits au Budget 2025.

Nous précisons que cette liste n'est pas exhaustive et que les réalisations se feront en fonction, et au fur et à mesure, de l'avancée des travaux et des recettes enregistrées :

Réaménagement/sécurisation de la rue du Ruisseau avec création pistes cyclables et parking : 849 244,04 €

Renouvellement de l'éclairage public par des systèmes à LED : 192 000 €

Installation de stores à l'école maternelle : 8 220,34 €

Végétalisation de la cours de l'école élémentaire : 70 000 €

Divers travaux aux écoles : 25 000 €

Réfection du plancher de la Maison des Ados : 6 615,28 €

Etude de préfaisabilité pour l'aménagement d'une passerelle transfrontalière : 25 000 €

Remplacement de la bâche du tennis couvert : 96 060 €

Peinture de la façade des ateliers municipaux : 31 602 €

Implantation de box de rangement aux ateliers municipaux : 27 000 €

Installation ampoules LED éclairage pétanque : 4 794 €

Etude de structure de l'Eglise : 10 000 €

Réfection des allées du cimetière phase III : 20 040 €

Extension du Columbarium : 10 275 €

Taux des Contributions Directes

Pas d'augmentation des taux des contributions directes en 2025.

	Taux 2025	Bases 2025	Produit fiscal
Taxe d'Habitation	16,86 %	225 100 €	37 952 €
Taxe Foncière (bâti)	26,98 %	4 287 000 €	1 156 633 €
Taxe Foncière (non bâti)	36,15 %	28 200 €	10 194 €
		Total attendu	1 204 779 €

A ce résultat, les services fiscaux vont rajouter les compensations (ressources fiscales indépendantes des taux votés, soit 333 980 €, montant qui tient compte du coefficient correcteur (déduction de 57 005 €)).

Il est important de souligner qu'à l'échelle des 40 communes de Saint-Louis Agglomération, Rosenau fait toujours partie des communes ayant les plus faibles taux (la première commune dans le classement étant celle ayant les taux les plus hauts) :

	À l'échelle de Saint-Louis Agglomération	À l'échelle des 10 communes de l'ancienne CA3F
Taxe d'Habitation	37 ^{ème} sur 40	8 ^{ème} sur 10
Taxe Foncière (bâti)	31 ^{ème} sur 40	7 ^{ème} sur 10
Taxe Foncière (non bâti)	39 ^{ème} sur 40	9 ^{ème} sur 10

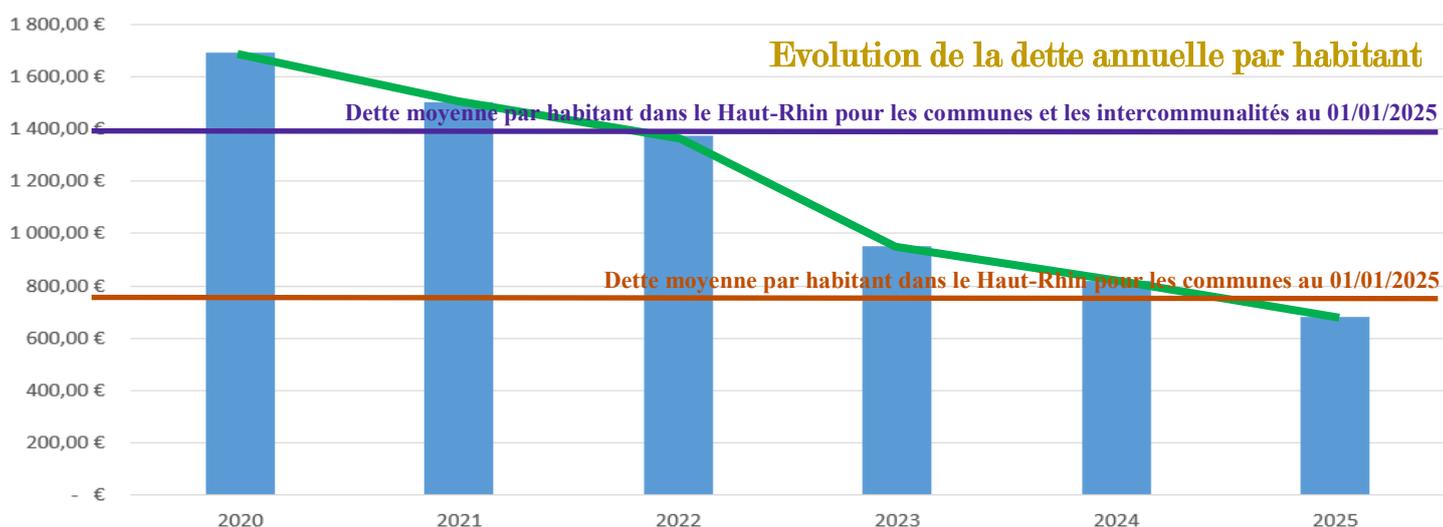
La Dette Communale

Pour rappel, la dette de Rosenau par habitant au début du mandat était de plus de 1 500 €. Un calendrier de désendettement avait été arrêté par l'ancienne municipalité ; calendrier qui est parfaitement respecté et se traduit par **une baisse constante de la dette communale**.

Au 1^{er} janvier 2025, la dette communale par habitant s'élevait à 683,86 €, ce qui est un bon résultat sachant que la dette moyenne par habitant dans le Haut-Rhin pour les communes se situe autour de 750 € à 800 €. Cette dette moyenne par habitant s'élève même à 1 400 € par habitant pour les communes et les intercommunalités dans le Haut-Rhin.

Compte tenu de la bonne santé financière de la Commune, un nouvel emprunt de 500 000 € sera contracté cette année pour financer une partie des différents travaux prévus au budget 2025.

Avec la réalisation de cet emprunt, et en fonction des taux qui seront proposés à la collectivité, la dette par habitant pour notre commune au 1^{er} janvier 2026 s'élèverait à environ 750 €, ce qui reste dans la moyenne départementale.



Groupe « Rester Unis Pour Rosenau »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« LE » projet phare de ce mandat est la réalisation de la sécurisation et du réaménagement de la rue du Ruisseau... car au fil du temps ce projet qui ne concernait que les riverains au départ s'est considérablement étoffé pour représenter aujourd'hui **1 opération mais 5 chantiers** destinés à toute la population du village :

- **Réaménagement et sécurisation de la rue du Ruisseau**, toujours en sens unique et en zone 30, mais avec également un tracé moins propice à la vitesse, une chaussée légèrement réduite et des trottoirs conformes aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) tout du long ;
- L'interface entre la sortie de la rue et la RD21 a été redessinée afin de permettre d'avoir une **meilleure visibilité** sur un axe très passant (plus de 2000 véhicules/jour) ;
- En vis-à-vis de cette sortie de rue se situe désormais un tout **nouveau parking public** qui permet d'accueillir la patientèle du cabinet de kinésithérapeutes qui vient d'ouvrir ses portes, les clients du restaurant voisin et bien sûr les véhicules des riverains et de leurs invités ;
- La création de **deux portions de pistes cyclables** qui permettent de relier les tracés existants et de traverser la commune d'Ouest en Est ;
- La création d'un **cheminement piéton 100% sécurisé permettant de relier le centre du village à la plaine sportive** et donc de permettre à nos écoliers de se rendre en toute sécurité à l'Escale pour leurs activités physiques et sportives avec l'Éducateur Sportif mis à disposition par la commune et agréé par l'Éducation Nationale.

5 Projets en 1 ... et le chantier avance puisque la pose des enrobés démarre au mois de mai (avec les trottoirs, places de stationnements et piste cyclable le long de la rue du ruisseau).

De notre côté, notre adage est et reste :

« Plutôt que de belles paroles ou des critiques incessantes... , nous **agissons au quotidien** pour le bien de nos concitoyens ».

Exemples :

Développer l'offre de soins dans le village (avec l'arrivée de kinésithérapeutes) : PROMESSE TENUE !

Création d'un parking pour les professionnels de santé, commerçants et riverains : PROMESSE TENUE !

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire

« Rester Unis pour Rosenau »

Groupe « Ensemble Pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau, "En Mai fais ce qu'il te plaît"... des travaux et des contrariétés à gogo dans la rue du Ruisseau de la discorde où les problèmes font danser le tango à la municipalité... Pour le plus grand bonheur des hironnelles qui, ravies, continueront à l'avenir à profiter du spectacle du haut des lignes électriques non enfouies! En Mai, réjouissons-nous des nombreux jours fériés qui nous permettront de nous reposer du bruit au vu des nombreux travaux prévus avant les élections... À moins que la valse des problèmes continue à faire danser le tango à certains et retarde comme par hasard les travaux... "Paroles, paroles, paroles" comme le chantait si bien Dalida! N'hésitez pas à nous retrouver sur notre page Facebook ou Instagram! Valérie Vonarx, ensemblepourrosenau2026@gmail.com

Conseillers Municipaux Indépendants

Aucun document ne nous a été transmis à la date butoir, ni à la date d'impression de ce numéro du Fil de l'Au.

LES FINALES DÉPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT AU COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF « L'ESCALE »



La Commune de Rosenau a été le théâtre des finales départementales par classement de Tennis de Table au Complexe Culturel et Sportif « L'Escale » les samedi 26 et dimanche 27 avril 2025.



La journée du samedi était réservée aux compétitions des jeunes, tandis que les séniors se sont départagés, selon leurs catégories, le dimanche. Au total, ce sont 10 clubs et 114 pongistes qui se sont retrouvés à Rosenau !



La Commune remercie les bénévoles du club pour leur engagement et l'organisation de cette compétition départementale, et félicite les joueurs rosenauviens, puisque 4 d'entre eux se sont assurés une place sur les podiums (2 chez les jeunes, et 2 chez les séniors).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU F.C. ROSENAU 1946

 **19H30**

 **CLUB HOUSE**

 **WURSTSALAT
KÄSSALAT**

**VENDREDI
30 MAI 2025**

Joueurs, dirigeants,
parents, amis,
famille, vous êtes
tous conviés !

Inscription pour le repas jusqu'au 25 mai :
→ auprès de Rachel au 07 71 02 94 53



C'est la...

Fête !

CLUB HOUSE DU F.C. ROSENAU 1946

**SAMEDI
31 MAI 2025**

TARIFS REPAS
ADULTES : 10€
-12 ANS : 5€

LICENCIÉ(E)S → REPAS OFFERT

Vous êtes invités à notre 1^{ère} fête de fin de saison !

PROGRAMME

- 14H00** Tournoi pétanque
- 15H00** Animation football
→ Tournoi intergénérationnel
- 18H00** Apéro
- 19H00** Barbecue

Inscription pour le barbecue jusqu'au 25 mai :
→ sur la feuille d'inscription (Club House)
→ auprès de Roméo au 06 22 38 21 24

LOTO ...

ROSENAU BASKET CLUB

SAMEDI 7 JUIN 2025

Salle des fêtes l'Escale

BONS D'ACHATS DE 40€ A 600€
TOMBOLA
ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS

Réservation possible au 06 08 04 48 99
 Ouverture des portes à 19h00



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES N°4 ET 5

« Des jeux et des chansons »

Mercredi 05 mars, nos aînés et nos chérubins se sont retrouvés à la Maison des Associations pour s'adonner à leurs passe-temps respectifs préférés... les jeux de sociétés et mercredi 02 avril, c'est au périscolaire que le rendez-vous a été donné pour pousser la chansonnette et faire monter décibels et octaves à l'occasion d'un Karaoké intergénérationnel...

Des temps ludiques et participatifs où le respect mutuel et la bonne humeur règnent en maître tout au long de ces après-midi.

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre notre joyeuse troupe composée des seniors qui le souhaitent, des enfants de l'accueil de loisirs et de l'équipe d'animatrices du périscolaire dirigée par la coordinatrice du Pôle Culture Jeunesse et Seniors.

La prochaine animation se déroulera le **mercredi 07 mai 2025 de 14h à 16h au périscolaire** autour d'une chasse au Trésor Printanière ; un trésor bien caché où petits et grands devront s'entraider et relever les défis pour le trouver.



**Inscriptions
 et Contacts :**

**Pôle CJS
 Mairie de Rosenau
 03.89.68.31.10
 cjs@rosenau.fr**



Le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire aux jubilaires du mois.

- Le 1^{er} :**
René GOEPFERT, 85 ans
Suzanne NEUNLIST, 86 ans
- Le 03 :**
Hannelore SCHLACHTER, 78 ans
- Le 05 :**
Marlène SCHACHER, 76 ans
- Le 06 :**
Serge GEORG, 74 ans
Makhlouf MEZHOUD, 94 ans
- Le 08 :**
Marthe SITTNER, 70 ans
Jean MATHIS, 84 ans
Jean-Marie SCHUBENEL, 86 ans
- Le 10 :**
Belange MENWEG, 74 ans
- Le 13 :**
Jeannine REY, 76 ans
Violette VALENDOFF, 80 ans
Danièle WERTHLE, 80 ans
- Le 14 :**
Yolande SPIESER, 72 ans
Marguerite SCATOLA, 82 ans
- Le 15 :**
Marie-Claude BROGLY, 70 ans
- Le 17 :**
Jacques ZIMMERMANN, 77 ans
- Le 18 :**
Iris ROOS, 74 ans
Marie-Louise GRUNENBURGER, 78 ans
Louise PROMIO, 78 ans
- Le 19 :**
Hans Peter PORTMANN, 85 ans
Christiane BOUYER, 88 ans
- Le 20 :**
Robert WAELTERLE, 70 ans
- Le 21 :**
René TURKAUF, 82 ans
- Le 25 :**
Edgar HAEGELE, 75 ans
Gisela ANDRESEN-ENDERWITZ, 78 ans
- Le 26 :**
Enzo ROZZI, 71 ans
Raymond GIERSCH, 74 ans
- Le 27 :**
Ronald SCHNEEMANN, 70 ans
- Le 28 :**
Silvia Marta GERSBACH, 80 ans
- Le 29 :**
Bernadette STEHLIN, 78 ans
- Le 30 :**
Alain SCHMITT, 82 ans
- Le 31 :**
Roland HEINTZ, 78 ans
Pierrette MENWEG, 89 ans

✠ HORAIRES DES OFFICES ✠

Paroisse Catholique

- Sam 03** 18h à Huningue
- Dim 04** 10h à Village-Neuf
- Sam 10** 18h à Rosenau
20h à Huningue
soirée de Louanges
- Dim 11** 10h à Huningue
- Sam 17** 18h à Village-Neuf
- Dim 18** 10h à Rosenau
- Sam 24** 18h à Village-Neuf
- Dim 25** 10h à Huningue
1^{ères} Communions
- Jeu 29** 10h à Village-Neuf
Messe de l'Ascension
1^{ères} Communions
- Sam 31** 18h à Village-Neuf
- Dim 01/06** 10h à Rosenau
- Et tous les mercredis à Rosenau :
Chapelet à 17h30 - Messe à 18h
- Votre Curé :**
Abbé Charles GUTHLIN
05 rue de l'Etoile
68330 Huningue
Tél. 03.89.07.18.75



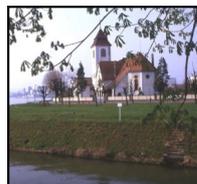
Paroisse Réformée de Huningue

Tous les cultes sont à 10h15

- Dim 04** à Huningue et Saint-Louis
- Dim 11** à Huningue et Saint-Louis
- Dim 18** à Huningue et Saint-Louis
- Dim 25** à Huningue et Saint-Louis
- Dim 01/06** à Huningue et Saint-Louis

Chœur interparoissial :
LE CHŒUR RECRUTE !
Les vendredis à 15h30 à la Fondation Schuchter à Saint-Louis.
Contact : 06.31.69.68.21.

Votre Pasteur :
M. Michel CORDIER
4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 67 21 03



PERMANENCE FRANCE ALZHEIMER

Mardi 13 mai 2025 de 14h à 18h au
Pôle des Services Publics de la Ville
de Saint-Louis, Bâtiment Alpha, 3ème
étage, 05 rue Concorde à Saint-Louis
Juliette GLAENTZLIN
06.83.84.52.07
03.89.67.12.08



INFORMATIONS UTILES

Mairie de Rosenau

5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
Courriel : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr



Lundi	Fermé	14h-17h
Mardi	Fermé	14h-19h
Mercredi	9h-12h	Fermé
Jeudi	9h-12h	15h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermé

PERMANENCE

Monsieur le Maire tiendra une permanence le mercredi 28 mai de 16h à 18h en Mairie.

Médiathèque du Rhin

5 rue de Kembs
Tél. 03.89.61.74.45
Courriel : mediatheque@rosenau.fr



Mardi	16h-19h
Mercredi	9h-12h 14h-17h
Samedi	9h-12h

Police Municipale

5A rue de Kembs
Tél. 03.89.68.46.41
Courriel : police.municipale@rosenau.fr



Horaires :

Lundi	10h-12h
Mercredi	14h-16h
Samedi	8h-12h 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois

Périscolaire « Les Cigognes »

12 rue d'Istein
Tél. 03.89.88.12.08
Courriel : alsh@rosenau.fr



Micro-crèche « Les Cigogneaux »

14 rue d'Istein
Tél. 03.89.88.37.24
Courriel : rosenau.lescigogneaux@lpcr.fr



MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication : Monsieur le Maire
Mise en page - Impression : Mairie de Rosenau
Crédit Photos : Mairie de Rosenau
Distribution gratuite